

DÉCISION DU MAIRE N° 2026/07/69

Objet : 69 - VN26015B Travaux d'aménagement du lotissement communal « Les Muriers » situé à Vaudry, commune déléguée de Vire Normandie - lot n°02 - Réseaux télécom et eau potable

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 avril 2026 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition formulée par l'entreprise SARL FTPB NORMANDIE,

Décide

De donner son accord à la signature du marché n° VN26015B Travaux d'aménagement du lotissement communal « Les Muriers » situé à Vaudry, commune déléguée de Vire Normandie - lot °02 - Réseaux télécom et eau potable avec l'entreprise **SARL FTPB NORMANDIE** Siret 445 022 650 000 29, domiciliée 5 rue de l'Industrie – Le bois Launay – 61700 DOMFRONT –EN-POIRAIE, ainsi que toutes les pièces afférentes à ce marché *(Hors avenant ayant une incidence financière au-delà de 15 % d'augmentation)*.

Le marché est conclu pour un montant global estimatif de 47 175.00 € HT.

Tranche Ferme	Travaux de viabilisation	47 175.00 € HT
---------------	--------------------------	----------------

Le délai d'exécution (hors période de préparation) de chacune des tranches, sont fixé ainsi :

Tranche Ferme	Travaux de viabilisation	1.5 mois
---------------	--------------------------	----------

Fait à Vire Normandie, le 22 juillet 2026

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20260723-69-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/07/2026
Publication : 24/07/2026

Pascal MARTIN

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

Décision du Maire n°2026/07/69 du 22 juillet 2026

